

## **Appel à soutien à la bourse du travail d'Aubervilliers**

Dans une situation de réductions des droits syndicaux, les bourses du travail sont de plus en plus attaquées. En Seine-Saint-Denis, nous sommes confrontés à plusieurs lieux qui sont mis en danger : réduction des horaires, volonté de grignoter de l'espace au profit des associations, d'un conservatoire... Baisse des subventions...

Depuis fin septembre, nous avons appris la volonté de la mairie UDI macroniste d'Aubervilliers (100 000 habitant-e-s et un taux de pauvreté au-dessus des 40%, plusieurs dizaines de sièges sociaux...) de **vouloir fermer la bourse du travail de la ville.**

La suppression de cette bourse ne serait qu'une étape vers des attaques sur d'autres bourses. C'est pourquoi, pour la défense de la bourse du travail d'Aubervilliers, nous aurions besoin de textes de soutien des syndicats. Depuis la naissance de l'UL Aubervilliers en 2016, nous avons accompagné et reçu de nombreux syndicats pour des permanences juridiques, des cours de droit du travail, des soirées, etc. Sans compter qu'il serait bien des motions qui mentionnent l'existence de sections, adhérents...

Vous trouverez une motion type, à adapter selon vos potentielles implantations et réalités sur la ville.

Tout autre soutien est aussi le bienvenu afin de faire connaître cette mairie antidémocratique et antisyndical. Un rassemblement est prévu le 9 novembre devant le conseil municipal.

-----

Madame la maire,

Nous avons appris votre intention de rompre la convention qui liait les organisations syndicales de la ville à la Bourse locale du travail d'Aubervilliers. Inaugurée pour la première fois en 1908, la bourse du travail d'Aubervilliers fait pourtant partie intégrante de l'histoire de la ville. De l'industrialisation de la Seine-Saint-Denis en passant par les 2 guerres mondiales, la résistance ou l'après-guerre, si notre ville a toujours été une terre d'accueil pour des travailleurs et travailleuses issus-es des quatre coins de la France et du Monde, c'est bien parce qu'il existait des organisations disposant de lieux pouvant accueillir dans la fraternité et la sororité l'ensemble des travailleurs.

Les salarié-es de notre entreprise/secteur ont besoin de cet outil pour s'informer, organiser des réunions avec d'autres cadres syndicaux, assister à des formations, venir chercher des informations et du matériel syndical.

Parce que ce choix nous priverait d'un lieu pour défendre nos droits et se former, reviendrait à effacer une partie de l'histoire de cette ville et de celles et ceux qui l'ont écrite, parce que ce choix reviendrait également à priver dans le futur les habitant-es d'Aubervilliers d'un outil d'autant plus pertinent à l'heure du morcellement et de la complexification du monde du travail, nous vous demandons solennellement Madame la Maire, de renoncer à votre projet, et de permettre aux organisations syndicales dans leur diversité de poursuivre leur travail d'accompagnement des salarié-es de la ville.

LE SYNDICAT

Le